

JEUNESSE ET PARTICIPATION CITOYENNE

IRDH exhorte plus de 500 jeunes à déterminer

l'avenir de la RDC par les medias sociaux.

Le 13 mai 2017, le Projet des Medias Sociaux et Droits Humains (MS&DH) de l'IRDH, soutenu par le *National Endowment for Democracy* (NED), a exhorté plus de 500 jeunes du Haut-Katanga à faire un usage responsable des medias sociaux, afin de déterminer l'avenir de la RDC. Cette recommandation a été faite au cours de la conférence sur la « **Jeunesse et Participation Citoyenne** », organisée par le Programme d'Aide Communautaire pour les Jeunes (PACJ), l'Organisation pour le Bien Etre des Albinos du Congo (OBEAC), la Radio Don Bosco, la Division provinciale de la Jeunesse et la Société Africell.

En effet, la conférence a été simplifiée sous la forme d'une histoire racontée aux jeunes, en s'appuyant sur des images en quatre parties :

- (i) **La jeunesse** est l'ensemble des personnes dont l'âge varie entre l'enfance et à l'âge mur. Ces personnes, appelées Jeunes, sont exposées à la manipulation, à cause du taux élevé de naïveté en son sein. Cependant, les jeunes sont hyperactifs, inventifs, créatifs, intellectuellement très fertiles. Bref capables de beaucoup de choses.
- (ii) **Les jeunes sont des citoyens, à part entière**, avec des droits civils et politiques garantis par l'Etat, notamment le droit de se faire élire ou d'élire des dirigeants de leurs choix. Et, c'est sur base de l'article 5 de

la Constitution de la RDC qui reconnaît que le pouvoir émane du peuple qui l'exerce soit directement, par referendum, soit indirectement, par des représentants librement choisis.

- (iii) **Les jeunes sont appelés à prendre part active** au succès ou à l'échec de la vie de leur nation. C'est en ceci que se résume la participation citoyenne. Au regard de leur capacité d'imagination créative, les jeunes avisés peuvent échapper à la manipulation politique et participer de manière déterminante au succès de la RDC.
- (iv) Pour ce faire, l'IRDH a révélé aux jeunes que **les medias sociaux constituent le moyen le plus efficace de la participation de la jeunesse** au succès de la RDC. En faisant un usage responsable de Twitter et Facebook, les jeunes vont mieux exercer et jouir de leurs droits civils et politiques.

La conférence du 13 mai 2017, sur « Jeunesse et la participation citoyenne », est la cinquième de la série, venant ainsi après celles portant sur :

1. « **Medias Sociaux et Protection des défenseurs des droits humains** », tenue le 02 mai 2017, à la Maison de la Jeune Fille, au cours de « l'atelier de formation sur la Promotion et la Protection des droits politiques et libertés publiques, au bénéfice des ONG de défense des droits humains du Haut-Katanga, Lualaba et Haut-Lomami ». Activité organisée par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) à Lubumbashi.
2. « **Médias sociaux et transformation sociale** », du 20 avril 2017, à l'occasion de « la deuxième journée des Médias sociaux et Droits humains », organisée par IRDH en partenariat avec le Barreau de Lubumbashi, le BCNUDH, HABARI RDC, Les BLOGEURS de Lubumbashi, l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC), l'Union des Femmes des Medias (UCOFEM), le Forum de l'Université Liberté (UL FORUM).

3. « **Expérience des Medias Sociaux dans les ONG des Droits Humains**», à l' occasion de la semaine francophone 2017, organisée par le Campus Numérique Francophone de Lubumbashi, en collaboration avec l'Agence *Vous et Nous*, le 22 mars 2017, à l'Université Liberté. Thème général : « les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et dans l'organisation ».
4. Première Journée des Medias Sociaux et Droits Humains sous le Thème : « **Accès facile à Internet en RDC** », tenue le 17 septembre 2016, à l'Institut Français de Lubumbashi, avec cinq intervenants sur (i) « Accès à l'internet et le développement de la recherche scientifique », Par Professeur FYAMA Blaise ; (ii) « Medias traditionnels face aux medias sociaux », par Monsieur KAZADI Guillaume ; (iii) « Coût d'accès à internet dans la région des grands lacs africains », Par GEDUMBE Michel et BWIRHONDE Fidèle ; et (iv) « Accès à l'Internet, un nouveau droit fondamental », par Maître TSHISWAKA Masoka Hubert.

L'Institut vous saura gré de compter parmi les partenaires techniques et financiers qui soutiennent la campagne de sensibilisation à l'usage responsable des medias sociaux, pour la promotion des droits humains.